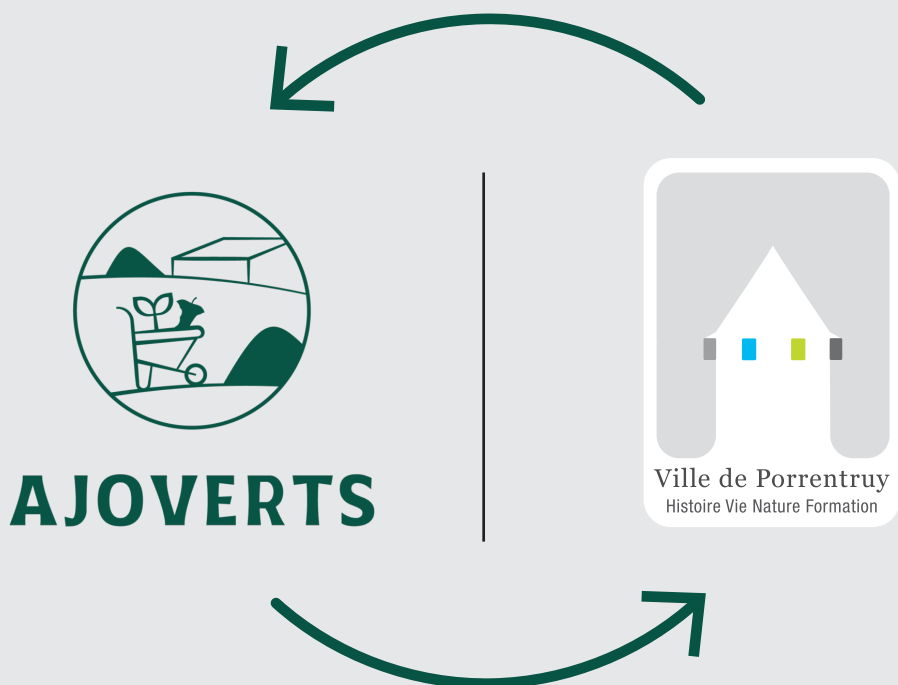


GUIDE PRATIQUE POUR LE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS



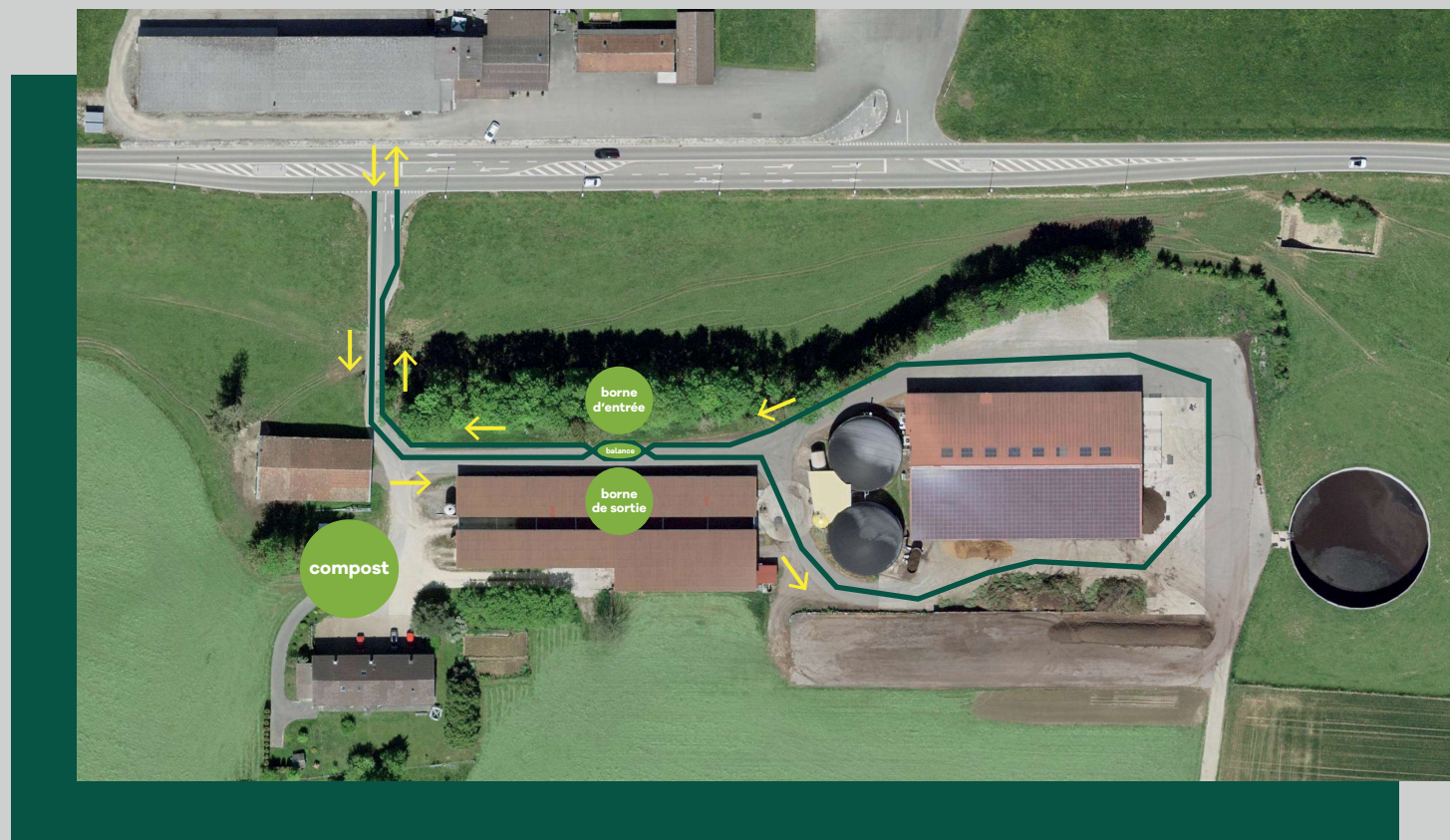
À L'USAGE DES CITOYEN.NE.S
DE PORRENTRUY

Comment fonctionne le **dépôt** et le **traitement** des **déchets verts** pour les citoyen.ne.s de Porrentruy?

1



Je commande un badge d'accès pour le site d'Ajoverts, soit sur le site internet www.ajoverts.ch, soit en me rendant au guichet unique de la Municipalité de Porrentruy.



2

J'emporte mes déchets verts sur le site d'Ajoverts, situé entre Porrentruy et Courtedoux, le long de la route cantonale.

3

Je place mon véhicule sur la balance à la borne d'entrée et je présente mon badge. À la sortie, je présente une nouvelle fois mon badge pour permettre à la barrière de s'ouvrir.

4

Après la borne de sortie, je me sers de compost dans la petite cabane indiquée sur le plan.



Il n'est pas possible de déposer ses déchets verts chez Ajoverts, ni d'accéder au site, **sans avoir au préalable commandé** le badge sur le site internet d'Ajoverts : www.ajoverts.ch

Les déchets verts peuvent être déposés sur le site d'Ajoverts, entre Porrentruy et Courtedoux, uniquement durant les horaires suivants :
du lundi au samedi, de 7 h à 20 h.



Les **sacs plastiques** en tout genre, ainsi que les **sacs biodégradables** de compost **sont interdits**, à la fois sur le site d'Ajoverts et dans les déchets verts de la tournée de ramassage.

Les **tournées de ramassage des déchets verts au porte à porte se poursuivent** sur tout le territoire de la commune, selon le calendrier qui figure dans le MémoDéchets de la Municipalité.



Le dépôt de déchets verts est facturé directement à la Municipalité **sans frais supplémentaires** pour les citoyen.ne.s, sauf pour les entreprises spécialisées.

Pour commander votre badge, vous pouvez scanner le QR code ci-contre. Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez contacter le guichet unique de la Municipalité.



Informations & questions

info@ajoverts.ch

Guichet unique de la Municipalité
032 465 77 77

